Communiqué de presse Montreuil, le 16 mars 2009

La CNL appelle à participer à la journée de mobilisation du 19 mars

La Confédération Nationale du Logement s'associe aux revendications portées par les huit organisations syndicales et se joint à elles pour appeler à manifester le 19 mars prochain.

La CNL s'inscrit dans ce mouvement social de revendications. L'emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations des habitants et des consommateurs.

Comme les syndicats, la CNL considère que les mesures annoncées lors du sommet social par le président de la République ne sont pas à la hauteur de l'urgence de la situation. Dans un contexte social dégradé où la hausse du chômage se poursuit depuis des mois et que le pouvoir d'achat est attaqué de toute part, le gouvernement s'obstine à ne pas mettre en place une véritable relance de la consommation.

Pour vraiment aider les ménages, il faut s'attaquer au premier poste de dépense : le logement. Pour la CNL, des mesures, d'application immédiate, permettraient de soulager la pression sur le pouvoir d'achat des familles.

La CNL demande ainsi **la mise en place du gel des loyers**, seul moyen de « laisser souffler » les ménages. Il faut ensuite **revaloriser de 20 % les aides personnelles**, en particulier celles au logement. Enfin, il faut aider les ménages à maîtriser leurs factures d'énergie par **une diminution importante des tarifs réglementés du gaz, de l'électricité**.

Face à une politique du logement et à une politique économique qui ne répondent en rien à la hausse de la précarité et des inégalités, un fort rassemblement est plus que jamais nécessaire.

Le 19 mars, il est impératif de mettre le gouvernement sous pression.

La CNL appelle donc ses organisations, les habitants et les consommateurs à participer activement aux initiatives organisées sur tout le territoire par les organisations syndicales.

La CNL demande :

- Le gel des loyers, pas de hausse en 2009
- La construction annuelle de 150 000 logements véritablement sociaux à un loyer modéré
- Un rattrapage de 20% des aides personnelles au logement
- Des subventions majorées pour les travaux d'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie
- La création d'un Service public du logement et de l'habitat

A propos de la Confédération Nationale du Logement (CNL)

Première organisation nationale d'habitants avec 85 000 adhérents et 727 représentants élus dans les Conseils d'administrations des organismes HLM et SEM, sa mission principale consiste à défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous.
Fondée en 1916, la Confédération Nationale du Logement est une association de consommateurs agréée. Elle siège dans toutes les instances concernant le logement et la consommation.